Cem ALGUL
(Université Sorbonne, France
École Doctorale III, Centre étude
de la langue et des littératures
françaises 16-18)

L'altérité ottomane dans la littérature française de voyage du XVI^e siècle

Résumé : L'existence de l'Empire Ottoman prend une véritable consistance à partir de 1453, mais c'est avec Soliman que l'expansion de cet Empire pousse les puissances occidentales à se pencher sur la question turque. Seule la France se distingue par le biais de François I^er en essayant de nouer des liens commerciaux mais aussi politiques avec la Sublime Porte. François I^er, critiqué par les royaumes occidentaux pour son alliance, va adopter une attitude contradictoire à travers des traités et des engagements avec Soliman et Charles Quint, mettant à jour l'instabilité de la politique levantine française et la nécessité de contrôler cet Autre menaçant. En 1535, l'Empire Ottoman autorise l'installation d'une ambassade et marque ainsi le début de voyages politiques auxquels vont se joindre nombre d'érudits en tant qu'envoyés culturels. La littérature de voyage va donc prendre une grande importance et les voyageurs vont se succéder. Ces récits de voyage constituent des preuves de la perception et de la retranscription d'une altérité aussi cruciale que l'altérité ottomane (qui compte une certaine population roumaine) du XVI^e siècle.

Mots-clés : voyage, savoir, altérité, identité, politique.

Abstract: (The Ottoman alterity in the French travel literature of the sixteenth century) The existence of the Ottoman Empire takes a real consistency from 1453. Only it is with Soliman that the expansion pushes the western powers to look into the Turkish situation. France, through Francis I, tries to establish commercial but also political bonds with the Sublime Porte. Francis I, criticized by the western kingdoms for his alliance, then adopts a contradictory attitude through treaties and commitments with Soliman and Charles V, exposing the instability of French Levantine politics and the need to control this threatening *Other*. In 1535, the Ottoman Empire allows the installation of an embassy, and marks the beginning of political trips to which many scholars will join as cultural emissaries. These travel stories constitute evidence of the perception and transcribing of an alterity as crucial as the Ottoman's one in the sixteenth century.

Keywords: travel, knowledge, alterity, identity, politics**.**

L'existence de l'Empire Ottoman, aux yeux du monde occidental, ne prend une véritable consistance qu'à partir de 1453 et la prise de Constantinople par l'armée de Mehmet II. Le processus de reconnaissance de cette nouvelle puissance est lent mais les politiques de conquête des Sultans font naître une peur mêlée de fascination dans le monde occidental, notamment au début du XVI^e siècle avec le règne de Selim I^er. C'est avec Soliman, qualifié de « magnifique », que l'expansion continue et pousse les puissances occidentales à se pencher sur la question turque. L'Italie commerce déjà avec les Ottomans du fait de leur proximité géographique mais le reste du monde chrétien s'oppose farouchement à ces représentants de l'Islam. Seule la France se distingue par le biais de François I^er en essayant de nouer des liens commerciaux mais aussi politiques avec la Sublime Porte. Le Roi de France est en effet opposé à Charles Quint pour des querelles d'héritages royaux et Soliman est l'ennemi de Charles Quint, qui ne

BDD-A31344
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:55:09 UTC)

cache pas sa volonté de poursuivre la politique de croisade des Rois Catholiques. Le début des alliances entre la France et l'Empire Ottoman est estimé à l'année 1525 et la défaite de Pavie. François Ier, critiqué par les royaumes occidentaux pour son alliance, adopte une attitude contradictoire à travers des traités et des engagements avec Soliman et Charles Quint.

En 1535, l'Empire Ottoman autorise l'installation d'une ambassade française à Istanbul. C'est le début de voyages politiques auxquels vont se joindre un grand nombre d'érudits en tant qu'envoyés culturels. Tandis que les voyageurs se succèdent, le récit de leurs pérégrinations commence à prendre de l'ampleur. Ces hommes accompagnent les diplomates dans leurs déplacements au sein de l'Empire du Levant et font des recherches destinées à être publiées, ce qui montre bien la démarche *a priori* de ces intellectuels et savants. Dans ces textes, l'importance du sens de la vue est évidente, faisant de l'observation un gage de véracité. Le voyage s'impose comme un nouveau moyen d'appropriation du savoir ayant pour but d'apporter de l'ordre à cet univers décentré par la récente découverte du Nouveau Monde, territoire qui rend l'univers plus complet, suscitant, de ce fait, une curiosité avide. Les voyageurs sont donc autant d'êtres en mouvement qui permettent la liaison entre deux mondes séparés, manifestant une volonté de comprendre – à travers un prisme ethnocentré – une altérité à la fois proche et menaçante, afin de mieux la vaincre. Ils adoptent parfois un ton teinté d'opinions religieuses, subjectivité apparente qui n'enlève rien à l'intérêt de leurs écrits pour le lecteur qui sait se placer dans le contexte idéologique et politique si particulier de ce siècle.

Concentrée essentiellement sur l'ambassade d'Aramon, qui constitue l'âge d'or des relations diplomatiques entre le royaume de la France et l'Empire Ottoman, cette étude s'intéresse à la diffusion d'une altérité façonnée plus ou moins consciemment par des nécessités politiques, culturelles et religieuses.

Nous commencerons par la définition de l'identité ottomane à travers les différents peuples évoqués dans les récits de voyage pour aborder ensuite successivement les questions politiques et religieuses soulevées par ces voyageurs.

La définition de l'Ottoman dans les récits de voyage met en lumière une contradiction intéressante entre le caractère indéfini de la désignation des différentes populations et le souci de classification, la part d'arbitraire faisant de l'objet qui semble exister une réalité fictive. Aucune distinction n'est ainsi faite entre les habitants de l'Empire lorsque ceux-ci sont évoqués tantôt comme Maures, Turcs, Arabes, Ottomans, Mahométans. Ce flou entourant la figure de l'Autre dans le discours tranche catégoriquement avec les classifications presque mathématiques qui s'effectuent sur le fondement d'une hiérarchie entre les différentes populations, lesquelles perdent ainsi leur individualité et, avec elle, leur diversité. Il y a chez tous ces auteurs une pratique d'englobement de l'Autre pour une meilleure classification qui a pour conséquence de poser des limites à cette altérité que l'on veut saisir : il s'agit de comprendre mais aussi de tenir physiquement.

Les Turcs sont les plus cités : leur obéissance est unanimement louée, leur discipline fascine littéralement les voyageurs et, à travers eux, le monde occidental dans son ensemble. Ils sont perçus comme un peuple uni, totalement soumis au Sultan, ce qui apparaît nettement dans les passages qui traitent de cette qualité particulière **:**

BDD-A31344
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:55:09 UTC)

l'ordre qui règne s'oppose alors à la situation des royaumes chrétiens, divisés aussi bien intérieurement qu'entre eux. Seul Jean Palerne, présent au Levant entre 1581 et 1583, se distingue des autres écrits en liant cette obéissance à un manque d'instruction. Pierre Belon, naturaliste, membre de l'ambassade d'Aramon, nous livre le témoignage apparaissant comme le plus objectif de ce siècle, sans doute grâce à sa démarche plus scientifique et rigoureuse. Il insiste, lui, sur le niveau d'instruction élevé des populations dû aux *medrese*, écoles gratuites et mixtes mises en place par les seldjoukides. Le jeune pèlerin forézien nous montre ici toute la part de subjectivité que peut comporter un récit de voyage à cette époque. Son rapport à cet Autre est très souvent déterminé par ses profondes convictions religieuses qui ne lui font voir en l'Infidèle qu'un ignorant, la seule connaissance admise étant alors chrétienne.

L'autre trait positif des Turcs est leur humilité et leur façon de vivre jugée simple. Leur nourriture, constituée essentiellement de riz, viande, poisson, d'oignon et d'ail, est décrite comme facile à préparer. Leurs foyers sont petits, comportent peu de mobilier ou de vaisselle et les couches sont à même le sol. Ce que certaines voix justifient par un manque de compétence, argument déjà difficilement recevable à l'époque, Pierre Belon l'explique par l'absence d'hérédité dans la société ottomane. Socle social occidental, l'hérédité est vécue comme une injustice par les Turcs ; en effet, l'Empereur dispose librement et littéralement de tout ; de nombreuses fortunes retournent ainsi dans les mains du souverain à la mort de leur possesseur, et la population est décrite comme soucieuse de se distinguer dans une société fondée sur le mérite qui paraît plus juste. La difficulté à maîtriser le Turc dans le présent pousse les voyageurs à se tourner vers le passé et les origines de ce peuple punisseur ; les avis divergent beaucoup sur ce point sans qu'aucune hypothèse cohérente ne se distingue vraiment. Concernant ce rapport à l'Histoire, Pierre Belon dément néanmoins la réputation de démolisseurs dont jouissent les Turcs : « Je veux dire en outre que les turcs ont toujours eu cette coutume, que quelque château ou forteresse qu'ils aient jamais pris est demeuré au même état en quoi ils l'ont trouvé, car ils ne démolissent jamais rien des édifices et engravures. »[1]

Les points de vue divergent sur cette question au sein de la même ambassade mais les autres récits se contentent simplement de rappeler « la barbarie que ces barbares en telles affaires ont accoutumé d'user »[2].

D'autres populations vivent dans l'Empire du Levant et font l'objet d'un inventaire utilitaire fondé sur leur fonction dans la société ottomane. Cette construction structurée de l'altérité distingue tout d'abord les Égyptiens qui sont dépeints, sous les plumes des voyageurs et de façon unanime, comme la civilisation idéale et présentée comme supérieure aux Turcs. Leur conservation des valeurs antiques justifie ce statut particulier dans la mesure où la redécouverte des savoirs anciens est au cœur de la pensée du siècle. Précisons que les Occidentaux ont une meilleure connaissance – donc maîtrise – de cette altérité égyptienne dont la culture polythéiste est bien moins menaçante pour la chrétienté que la religion musulmane. De très nombreux passages se

[1] Pierre Belon, *Voyage au Levant. Les observations de Pierre Belon du Mans de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce, Turquie, Judée, Égypte, Arabie et autres pays étranges*, (Paris, G. Corrozet, 1553), éd. A. Merle, Paris, Chandeigne, 2001, p. 257.
[2] Nicolas de Nicolay, *Les Quatre premiers livres des navigations et pérégrinations en la Turquie…*, Anvers, G. Silvius, 1576, éd. M.-Ch. Gomez-Géraud & S. Yérasimos, Paris, C.N.R.S., 1989, p. 74.

BDD-A31344
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:55:09 UTC)

rapportent aux Arabes et/ou aux Maures avec l'indéfini déjà évoqué qui se retrouve ici avec une perte d'identité totale puisque sont ainsi désignés Syriens, Irakiens, Libanais, Algériens, Iraniens. Ces populations sont confondues en une seule et ne sont pas rattachées à leur territoire. Le portrait que les voyageurs dressent des Arabes souligne leur saleté, leur vulgarité, leur manque de rigueur dans l'observation de la religion et les nombreuses attaques ou pillages dont ils sont responsables. La route suivie par les voyageurs se confond souvent avec celle des pèlerins qui se rendent à Jérusalem ; malgré la protection du Sultan, beaucoup d'écrits rapportent des attaques de brigands tout au long du trajet. Ils exercent le métier de constructeur, travaillent la pierre, font notamment de la faïence et de la céramique. En bas de l'échelle, les Tsiganes sont dits apatrides et leurs femmes sont vues comme des prostitués. Ils sont montreurs d'ours, amuseurs publics et travaillent le fer. Enfin, sont évoqués, bien que brièvement les Géorgiens, les Serbes, les Albanais, les Abazes, les Tartares, les Karamaniens et d'autres populations trop peu représentées et qui n'occupent pas de fonction particulière, ce qui limite leur intérêt aux yeux des observateurs.

La dernière figure importante qui se distingue est celle du Grec, désigné comme le mauvais occidental par excellence. Les reproches qui lui sont faits concernent son échec dans la protection du savoir antique et sa mise en danger de l'Occident avec l'ouverture de la Sublime Porte au conquérant Turc et la perte de Constantinople. Se dévoile un véritable complexe d'infériorité de ces voyageurs latins face à la suprématie théologique helléniste. Ces discours peuvent s'expliquer par le schisme progressif qui s'opère entre les Églises d'Orient et d'Occident dès la moitié du XI^{e} siècle, dont les germes sont plus anciens et concernent la rivalité entre papes. L'alternative à l'altérité démontrée par l'assimilation consentie d'une population occidentale, et surtout chrétienne, trouble profondément les auteurs. Les escales sur les îles égéennes révèlent une cohabitation pluriconfessionnelle qui rompt les barrières idéologiques et en font des *locus amoenus.*

Examinons maintenant l'aspect politique de ces récits en commençant par la figure de l'Empereur. Celui que l'on définit comme le premier des Turcs canalise toute la fascination de l'Occident pour un personnage à la tête d'un empire qui menace les royautés chrétiennes du vieux continent. La dynastie des Ottomans, en turc *osmanlı*, fait trembler le monde connu par sa politique de conquête qui se perpétue depuis Osman I^{er}, fondateur de l'empire et ce justement par la prise de la ville, alors byzantine, de Mocadène. Après cette expansion autour de la Méditerranée de ses prédécesseurs, Mehmet II, dit « Le Conquérant », marche sur Constantinople en 1453 et fait des Ottomans les rivaux directs de l'Occident. Ces nombreuses conquêtes permettent aux empereurs d'accumuler les titres avec celui de Sultan tout d'abord, mot d'origine arabe désignant le pouvoir et la force. Les dirigeants ottomans continuent également de porter le titre de *khan*, titre païen hérité des chefs de tribu des Huns ainsi que des Mongols. Ils sont aussi désignés comme *padischah :* littéralement maître des rois. La prise de Constantinople permet également à l'empereur de prétendre au titre de *César* aux dépens des Habsbourg. Enfin, depuis la conquête de l'Egypte en 1516 – juste avant les pérégrinations de nos voyageurs – et la prise des villes saintes de La Mecque et Médine par Selim Ier, le Grand Turc porte aussi le titre de *Khalife* qui signifie « successeur du prophète » en arabe toujours et fait de lui le chef des croyants du monde musulman. Les

BDD-A31344
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:55:09 UTC)

souverains ottomans accumulent donc les titres avec les pouvoirs et le prestige qui en découlent ; ce qui n'échappe pas aux voyageurs français du XVI[e] siècle qui admirent ces personnages pour la force de leur empire brillant et centralisateur. L'éducation des dirigeants fait l'objet d'une mesure importante de succession, celle-ci consiste à envoyer les *shahs,* les jeunes princes, administrer une région de l'empire afin que ceux-ci se forment à la gestion d'un territoire et deviennent des dirigeants efficaces et à même de régner. La culture est un élément fondamental de l'éducation des princes qui sont tous initiés à la poésie et, en plus de la culture religieuse, il existe une culture persane plus laïque et très présente assimilée par la cour. Soliman, dit l'Amoureux, compose ainsi certains de ses poèmes d'amour en persan. La progéniture de l'Empereur apprend plusieurs langues et reçoit une formation militaire très poussée afin qu'ils puissent poursuivre cette tradition expansionniste héritée de leurs ancêtres. Cet être mythifié est systématiquement mis à l'écart de ses sujets dans les discours de voyageurs, il est invisible, insaisissable et ses apparitions font fortes impressions sur ceux qui chance est donnée d'y assister. C'est lui qui délimite les séjours diplomatiques à l'arrivée et au départ, montrant ainsi, au cours d'un long protocole, la maîtrise qu'il a de son Empire. Jérôme Maurand, prêtre aumônier d'Antibes nous fait le récit de la cérémonie du baisemain fait à Soliman :

> Le Grand Seigneur, dans cette troisième salle, était assis sur des coussins de brocart, vêtu de satin blanc, avec le turban assez peu grand ; au sommet du turban on voyait un peu de velours cramoisi qui émergeait de trois doigts et formait quelques plis ; au turban, sur le front, il y avait une sorte de rose d'or et, au milieu de cette rose, un très brillant rubis rond, gros comme la moitié d'une noisette ; à l'oreille droite il avait une perle pendante, faite en forme de poire, de la grosseur d'une noisette et très bien faite ; sous le menton, à l'ouverture de la casaque, qui était de moire blanche, il y avait au lieu de boutons dix ou douze très belles perles, de la grosseur d'un gros pois chiche. [3]

Ce statut d'être invisible qui apparaît comme une révélation n'est pas sans rappeler la formule pascalienne, certes postérieure mais tout aussi pertinente, du Dieu caché[4]. Le penseur affirme que le Créateur est caché par l'aveuglement de l'homme et se révèle à lui en de rares occasions. Le statut divin de l'empereur, conféré par le titre de Calife, permet ce genre de rapprochement et explique l'interdiction, lors de ces audiences, de regarder le Sultan. Le grand cortège de serviteurs présents au palais pour le servir est d'ailleurs composé de muets pour éviter que le moindre mot ne soit ébruité ou de laquais dociles, capables de rester toute une journée sans bouger pour ne pas incommoder le Grand Turc. Tout omnipotent qu'il soit, le Sultan est inatteignable. Les réunions du divan, conseil politique de l'empire auxquelles assistent le gouvernement ottoman composé de quatre pachas, se tenaient en présence du vizir mais pas du Sultan qui pouvait néanmoins surveiller ce qui se disait par une fenêtre dissimulée, pouvant voir sans être vu. Les thèmes du regard, de la dissimulation et de la suggestion sont très présents dans la tradition ottomane et orientale par extension.

[3] Jérôme Maurand, *Itinéraire de Jérôme Maurand d'Antibes à Constantinople (1544),* Texte italien publié pour la première fois avec une introduction et une traduction par Léon Dorez, Paris, E. Leroux, 1901, p. 217.
[4] Blaise Pascal, *Pensées,* éd. Michel le Guern, coll. Folio classique, Paris, Gallimard, 1977.

BDD-A31344
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:55:09 UTC)

Cet isolement du Sultan est renforcé par son assimilation au *topos* du sérail alors qu'il déplace les populations selon les besoins démographiques. Véritable spectre qui hante la ville de Constantinople, il renforce le caractère surnaturel, presque magique, qui transparaît dans les récits de voyage et qu'on retrouve dans l'évocation d'incendies jugés merveilleux et de tremblements de terre qui ont eu lieu dans l'ancienne capitale byzantine, suggérant que le lieu est désormais maudit par la présence d'infidèles.

Cette figure du Grand Turc permet enfin des questionnements politiques à propos des limites du despote à travers l'histoire de l'assassinat du prince Mustapha par son père Soliman. Roxelane, esclave orthodoxe devenue épouse du Sultan, complote avec son gendre Rustan pour éloigner Mustapha du trône. Elle parvient à faire croire au Sultan que Mustapha s'est réservé la princesse perse qui lui était destinée et qu'il se prépare à se révolter contre son père. Soliman décide donc de le faire étrangler par des muets, selon la tradition ottomane, pour ne pas verser de sang impérial. Cet épisode va susciter un grand intérêt en Occident et notamment en France où le Sultan sera dépeint soit comme un despote victime de sa *libido dominandi* et qui illustre parfaitement les limites d'un pouvoir absolu mû par des passions, soit comme un dirigeant qui accorde la primauté à la raison d'état et va jusqu'à sacrifier son propre fils pour le bien de l'Empire. Au XVII^e^ siècle, les débats sur l'exercice du pouvoir continueront de s'inspirer de cet épisode tout comme les auteurs de fiction attirés par l'aspect tragique de la vie du Magnifique.

L'autre versant du pouvoir Ottoman est une armée d'infidèles estimée à 600 000 hommes environ. C'est bien plus que les forces militaires des royaumes chrétiens rassemblées et c'est une preuve de la lucidité des voyageurs vis-à-vis de cette terrible menace. Cette armée disciplinée mène une vie jugée rude : « leur manière de vivre est tant austère en paix qu'elle nous semblera être une vraie guerre. »[5]. La nette opposition entre « leur » et « nous » montre bien l'association qui se fait, dans le discours à défaut de se réaliser par une alliance, entre les puissances chrétiennes. Les Ottomans sont vus comme des envoyés de Dieu venus punir la chrétienté, ces croyances sont renforcées par le fait que la peste, calamité également attribuée au divin, ne sévisse pas en Orient alors qu'elle frappe durement les populations occidentales. Si le courage des forces armées infidèles est sans cesse rappelé, il est aussi attribué à leur grande consommation d'opium qui justifierait ce courage aveugle. On peut ici supposer une assimilation avec les Haschischins, communauté musulmane chiite et mystique qui se serait servie de drogues lors de nombreux assassinats entre la seconde moitié du XI^e^ et le XIII^e^ siècle. Cette justification trouve écho dans l'évocation du corps d'élite de l'armée ottomane : les janissaires, en turc *yeni* çeri. Composée de douze mille hommes, cette confrérie, dite de la soupe parce que nourrie de ce plat autour d'un feu, est issue du *devshirme* : des enfants sont pris comme tributs dans les populations chrétiennes depuis la seconde moitié du XIV^e^ siècle afin d'assurer le recrutement constant d'hommes instruits. Dans la pratique, conscients des possibilités de carrière offertes, les familles donnent volontairement leur enfant qui part pour une instruction de qualité au sérail. Leur sort accable les voyageurs qui voient ces serviteurs zélés du Sultan comme des traîtres à leur religion. Parce qu'il est composée de chrétiens, l'importance attribuée au corps

[5] Pierre Belon, *op. cit.*, p. 478.

BDD-A31344
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:55:09 UTC)

des janissaires au sein de l'armée du Turc semble disproportionnée et illustre bien la focalisation religieuse de l'esprit de ce siècle. L'illustre Alexandre le Grand est cité pour avancer l'idée que les Turcs ont imité les pratiques militaires macédoniennes, dépouillant encore de toute identité ces derniers en les privant d'existence en dehors de ce prisme occidental. Enfin, plusieurs observations se rapportent à la flotte musulmane jugée mauvaise. Ici, la pratique d'espionnage de certains diplomates ne laisse pas de doute, notamment Nicolas de Nicolay dont les remarques se concentrent surtout, et tout au long de son ouvrage, sur les fortifications et les attributs militaires de l'Empire Ottoman. Ses remarques sur les forces navales du Sultan sont très pertinentes et semblent annoncer la défaite ottomane de Lépante en 1571, bataille qui est vue à tort comme le début du déclin des Turcs.

Un autre aspect de la société ottomane positivement remarqué par les récits étudiés est la correspondance entre le pouvoir temporel et spirituel qui se distingue ainsi de la tradition occidentale où ils sont historiquement en constante rivalité à travers les différents Rois et Papes. Dans cet empire où le Sultan est aussi Calife, la loi dominante ne peut être que la charia, la loi islamique. Cependant cette loi est ancienne, un peu floue et sujette à interprétation des textes religieux déjà anciens. De plus, un code administratif est nécessaire pour concilier la vie de bon sujet du Sultan et de bon croyant. Il faut des juristes capables de remplir cette fonction dans le monde musulman et ces derniers sont donc des théologiens. Ces religieux sont instruits dans des écoles qui s'avèrent être dépendantes des mosquées et fondées par le pouvoir étatique. Ce cumul des pouvoirs du Sultan fait que les juristes sont forcément des fonctionnaires d'État, subordonnés aux souverains qui décident de consulter tel juriste parce qu'il est issu de telle école de pensée. De façon indirecte, le Grand Turc concentre les trois pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire. Après avoir affirmé la suprématie des théologiens et gens de droit basée sur l'âme, « partie en l'homme la plus divine », Belon détaille le fonctionnement de cette justice :

> Il ne faut point de sergent en Turquie pour ajourner un homme. Mais quiconque voudra mener quelqu'un au juge aille lui-même trouver celui à qui il a affaire, et lui dise qu'il vienne à la justice de Dieu, alors s'il y a d'autres Turcs présent, il n'osera refuser, et allant trouver le juge qui se tient assis tout le jour dessous un appentis près de sa maison, ils débattront leur cause en sa présence, et sur-le-champ le juge ordonnera ainsi que bon lui semblera. Pourquoi ne leur faut point de solliciteurs, procureurs et avocats[6].

Le scientifique approuve ce doit basé sur la foi dont les juges, appelés *ulema*, interprètent la loi selon la religion et rendent la justice au quotidien, sous réserve d'avoir été promus par le Seigneur. Dans cette pratique judiciaire, la fonction la plus importante est celle du *muphti* de Constantinople qui dirige tous ces juristes, il est le personnage symbolisant la religion dans les fictions et est l'objet de vives critiques et moqueries. Cependant, notons que cette justice n'est valable que pour les sujets musulmans, les autres confessions sont chargées de leur propre justice ; elle est gérée en interne et diffère selon le *millet*, communauté à laquelle appartiennent les sujets.

[6] Pierre Belon, *op. cit.*, p. 394.

BDD-A31344
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:55:09 UTC)

Soliman fut un empereur législateur et l'évocation de cette justice n'est pas sans rappeler celle du roi Salomon, le nom de Soliman étant son équivalent turc. D'ailleurs, il est intéressant de remarquer que l'épithète homérique de « Magnifique » attribué à Soliman par la chrétienté diffère totalement du nom turc que le souverain a laissé à la postérité : *Kanuni*. Se référant à l'apport législatif de ce dernier, le mot d'origine arabe a donné le terme *kanôn* en grec qui est devenu ensuite le mot canon et qui laisse ainsi une intéressante trace langagière d'interculturalité.

La question religieuse fait l'objet d'un traitement particulier puisque la grande majorité des écrits lui réservent la fin des récits, le début devenant une caution du propos ainsi mis en évidence. Le prophète Mahomet, véritable antéchrist, est qualifié d'astucieux séducteur, d'usurpateur. Il est le copieur qui s'oppose au copié, le met en valeur dans ce réseau d'analogie où chaque élément a sa place, quitte à devenir un simple contraire. Polygame, le prophète permet de révéler une intense curiosité des écrivains voyageurs pour cette pratique sans que de vives condamnations soient prononcées. Cet intérêt répond à l'érotisme latent des textes quand il s'agit d'évoquer les femmes des différentes régions traversées qui sont, elles aussi, sujettes à un véritable classement ayant la beauté pour seul critère. Une légère amorce de questionnement sur la place de la femme au sein de la société occidentale prend place par comparaison mais ce n'est qu'au siècle suivant, à travers la préciosité et ce même thème oriental, que cette préoccupation sera considérablement reprise.

La remarquable hygiène des musulmans, surtout attestée par les ablutions, est dénigrée car ce sont bien les âmes des musulmans qui sont en péril aux yeux de nos voyageurs. D'autant plus en péril que le paradis des musulmans est également remis en question, encore dans un titre chez le naturaliste : « Bref récit du paradis feint, tel que Mahomet l'a promis aux Turcs, & des choses fantastiques qu'il raconte »[7]. Belon confond Turcs et musulmans, sans doute pas par erreur mais par assimilation. Ce paradis « feint » promettrait maison, mobilier, vivres, vêtements, beaux chevaux et belles femmes en nombre. Le savant renchérit quelques lignes après par l'hyperbole « Les Turcs croient maintenant mille folies que Mahomet leur a fait entendre ». Ce n'est plus la vue comme gage de vérité qui est citée mais l'ouïe qui se révèle trompeuse.

Des ordres religieux pourtant très minoritaires sont longuement décrits, on compte quatre de ces cultes dont les pratiques et croyances divergent de l'Islam traditionnel. Nos voyageurs les considèrent comme faux. Ces dissidences vont être une occasion de critiquer cette religion *à travers ce désordre confessionnel*. On peut supposer que ces jugements soient en rapport avec le schisme religieux qui s'opère dans le monde chrétien avec l'apparition du protestantisme. Les auteurs, croyants convaincus, atténuent l'impact des troubles internes en montrant que l'ennemi musulman est encore plus divisé. Il est néanmoins surprenant de voir que le seul à évoquer, et de façon très brève, le véritable schisme en termes de séparation religieuse est Pierre Belon. Ce dernier parle de la séparation entre les sunnites et les chiites, confondus avec les Perses. C'est un sujet qu'il ne développe pas malgré le conflit permanent entre Turcs et Perses sur fond de questions religieuses : « Et toutefois combien que tant de docteurs de leur théologie eurent assemblé ce qui était écrit en si grand nombre d'autres en six

[7] Pierre Belon, *op. cit.*, p. 456.

BDD-A31344
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:55:09 UTC)

livres, toutefois pour y avoir grandes contrariétés sont venus beaucoup de schismes entre eux »[8].

Malgré tout, l'extrême dévotion des musulmans est saluée face au laxisme religieux de la foi chrétienne. En pleine remise en question due au schisme qui a lieu en son sein, la chrétienté voit dans ses exilés en Orient un exemple à suivre. En effet, les chrétiens d'Orient sont jugés plus authentiques, plus proches du message originel parce que constamment sous la menace de l'islam. Cette proximité avec le « mal » en fait de véritables martyres aux yeux des voyageurs qui ne manquent pas de se sentir solidaires de ces âmes éprouvées. Ils ne cessent de relever la présence de ces pauvres âmes lors de leurs périples et de s'indigner pour eux. Ils sont vus comme des figures résistantes face à l'invasion musulmane, les derniers remparts de la foi et sont autant de repères qui guident les voyageurs sur la route jusque dans les lieux saints. Le « moi » de ces auteurs se manifestent beaucoup à travers ces chrétiens, d'abord parce qu'en partageant leur peine ils se font également martyres mais aussi parce que leurs livres ont également pour but de servir de guide à ceux qui désirent faire le pèlerinage et/ou le voyage. Ces hommes sont rendus « conscients » par leurs pérégrinations et leur épanouissement se traduit par le léger effacement des lieux saints vis-à-vis de ce et ceux qui les entourent. Pour l'idéologie occidentale, comprendre l'autre devient un moyen de mieux se connaître à travers un jeu de miroirs déformants.

Dans cette représentation religieuse, les Grecs ont encore le mauvais rôle puisqu'ils sont raillés pour leur accoutumance aux Ottomans ainsi que leur union avec ces derniers. Dans les écrits, les Grecs sont très souvent décrits comme agissant à la manière des Turcs ; les nombreux mariages entre chrétiens et Turcs sont inacceptables et font des Grecs les renégats du christianisme : « Davantage ces Grecs sont bien si malings, aveugles, qu'ils aiment beaucoup plus donner leur fille à un Turc, qu'à un Chestien Franc, comme j'en ay veu : la raison est, questans alliez avec un Turc, ils en sont par ce moyen favorisés, & mieux traictés des autres. »[9]

Encore une fois, le thème de la vue est évoqué à travers la cécité. Les Grecs sont accusés d'user de malignité et de marchander leur âme, précédant de quelques années l'apparition du thème faustien dans la littérature. Ils ne peuvent donc s'en sortir car leurs enfants mâles naissent musulmans et leurs filles naissent « putain » selon Palerne, renforçant cette idée de déterminisme religieux. Les Grecs seraient en errance, dans un état indéfini, incertain vis-à-vis de la foi. Il semblerait qu'ils soient en terre levantine comme dans un purgatoire. Ces pécheurs sont même moins bien considérés au regard de la foi que les Turcs qui sont trompés, moins responsables. Ils se perdent et sont un mauvais exemple à suivre pour les chrétiens d'Occident. Belon insiste en titrant une section : « De quelques cérémonies en l'*É*glise des Grecs, & de l'ignorance qui est entre les gens d'*É*glise en Grèce »[10]. Les Arméniens, au contraire, sont décrits comme de bons croyants. Cette foi est d'autant plus justifiée que le royaume d'Arménie fut le

[8] Pierre Belon, *op. cit.*, p. 142.
[9] Jean Palerne, *Peregrinations du Sr. Jean Palerne, Foresien secretaire de François de Valois, duc d'Anjou et d'Alençon […] avec la manière de vivre des Mores et Turcs et de leur religion […] et adjousté d'un petit dictionnaire […]*, Lyon, Jean Pillehotte, 1606 - *D'Alexandrie à Istanbul, Pérégrinations dans l'empire ottoman*, *1581-1583*, présenté par Yvelise Bernard, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 269.
[10] Pierre Belon, *op. cit.*, p. 142.

BDD-A31344
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:55:09 UTC)

premier conquis par les Turcs seldjoukides au XI[e] siècle alors qu'il se trouvait sous la dépendance de l'Empire byzantin. La dévotion des Arméniens est remarquable, tout comme leur respect du culte, voilà ce que veut souligner le gentilhomme avec toujours cette hiérarchisation entre les Arméniens et les Grecs : « Vrai est que pour se montrer plus différents des Grecs, leurs émulateurs, à certains jours de vendredi, mangent de la chair et boivent du vin »[11]. Il est nécessaire de « deslivrer les misérables Chrestiens du pays de la servitude insuportable, où ils sont : « nous rendre le chemin libre »[12] selon les mots de Palerne en parlant de Jérusalem et de son appartenance au christianisme. Ces chrétiens en terre levantine ainsi que la ville sainte doivent être libérés et leur situation sert d'argument pour des projets de croisade qui résonnent difficilement au sein des royaumes chrétiens devant la réalité apparente de la domination des Ottomans.

Concernant le judaïsme, la question religieuse est abordée à travers les vices qui sont attribués à ce peuple, expulsé progressivement des royaumes chrétiens mais quelques remarques se détachent dans les documents étudiés. Tout d'abord, l'accusation de déicide à travers la personne de Jésus-Christ :

> Ils sont merveilleusement obstinés et pertinaces en leur infidélité, attendant toujours leur Messias promis, par lequel ils espèrent être réduits en la terre de promesse, et ont le voile de Moyse tellement bandé devant les yeux de leur esprit qu'ils ne veulent ni ne peuvent en aucune manière voir ni connaître la clarté et lumière de Jésus-Christ, lequel, par incrédulité, envie et rage démesurée firent condamner à mourir en croix ; et, se chargeant de la coulpe et péché commis en sa personne, ils écrièrent à Pilate : « Son sang soit sur nous et sur nos enfants. » [13]

Les Juifs sont dans l'erreur à tous les niveaux concernant les prophètes ce qui n'est pas sans rappeler l'évocation de Mahomet. Les enfants d'Abraham sont dans l'attente d'un messie qui diffère de celui des chrétiens et révèrent Moïse plus que Jésus-Christ. Encore une fois, la vue joue rôle de juge et la lumière du Christ ne peut atteindre les Juifs aveuglés qui sont présentés comme étant dans le faux. Palerne rappelle aussi ce crime en relatant l'épisode de la montagne des oliviers où Jésus s'est entretenu du jugement dernier avec les apôtres : « descendant dudict Mont vers occident est l'endroict, où il pleura sur Jérusalem, prévoyant sa ruine, pour l'infidélité des Juifs » [14]. Les Juifs sont définitivement infidèles. Attardons-nous ici sur le fait que le Christ descende « vers occident », Jésus se dirige vers l'Occident tout en prophétisant, ce qui montre bien la place privilégiée du vieux continent. Encore la mise en place d'une hiérarchie à travers la classification qui s'opère concernant l'aspect religieux et où les Juifs sont subordonnés aux musulmans. C'est Belon qui nous le prouve quand il mentionne le Coran :

> Dit davantage comme Dieu envoya Moïse pour tirer les Juifs hors la captivité de Pharaon, et comme les Juifs reçurent sa loi, et les choses qui leur advinrent à partir d'Égypte, et comme ils adorèrent le veau, et la manière comme ils pas-

[11] Nicolas de Nicolay, *op. cit.*, p. 237.
[12] Jean Palerne, *op. cit.*, p. 175.
[13] Nicolas de Nicolay, *op. cit.*, p. 234.
[14] Jean Palerne, *op. cit.*, p. 192.

BDD-A31344
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:55:09 UTC)

> sèrent la mer Rouge où fut noyé Pharaon, et comme ils péchèrent contrefaisant des faux dieux[15].

Les voyageurs citent donc le Coran pour appuyer leur avis sur l'infidélité des Juifs, livre sacré qu'ils considèrent pourtant dans l'erreur à travers le prophète dans le reste de leurs écrits, ce qui témoigne à nouveau de cette mise à profit du savoir évoquée.

Si ces populations cohabitent, c'est parce que, depuis le début de son existence, l'Empire Ottoman s'est étendu sur des territoires très vastes et diversifiés en matière de population, de culture et de religion. L'Islam interdisant la conversion par la force, les Sultans ont dû composer avec la diversité de leurs sujets. Ils y parvinrent en posant pour principe que chaque *millet* devait s'administrer de façon autonome et devenir ainsi une communauté assujettie au sultan. On en compte : le *millet* juif, le *millet* grec-orthodoxe et le *millet* arménien. Chacune de ces communautés est dirigée par un chef religieux choisi par le sultan qui se voit gratifié d'un statut de fonctionnaire impérial. Cette tolérance est à mitiger puisqu'elle nous vient à l'esprit avec un lot de significations héritées du siècle et de la philosophie des Lumières et que les sujets qui n'étaient pas musulmans se retrouvaient soumis à la *dhimma*, vocabulaire du droit musulman s'appliquant aux non-musulmans. Ce terme est un pacte de protection, une très ancienne tradition islamique qui veut que la protection du Sultan et la liberté de culte soient respectées en échange d'obligations fiscales et vestimentaires :

> Il est permis à toutes les religions chrétiennes vivant en Turquie d'avoir chacune son église à part. Car les Turcs ne contraignent personne de vivre à la mode turquoise, ainsi est permis à un chacun vivre en sa loi. C'est ce qui a toujours maintenu le Turc en sa grandeur : car s'il conquête quelque pays, ce lui est assez d'être obéi, et moyennant qu'il reçoive le tribut, il ne se soucie des âmes. [16]

C'est une belle louange de la part du naturaliste qui se réjouit de voir un tel traitement réservé aux chrétiens, comme il le précise alors que toutes les religions ont le même statut. Même si cette tolérance est à remettre en perspective avec ces obligations et les quelques mauvais traitements dont les non-musulmans font l'objet, elle mérite d'être soulignée. En effet, les fidèles pouvaient se rendre dans les églises, monastères ou synagogues selon les cultes dans une totale liberté. Cette alternative au monde chrétien rigide enchante certains voyageurs tels que Postel et Belon. Nicolay et Palerne sont plus réservés quant à la tolérance des Turcs dans leurs ouvrages. Ces groupements par communauté ont l'avantage de permettre la réunion des minorités qui peuvent s'entraider et pratiquer leur culte en commun ainsi que perpétrer les habitudes et traditions qui sont les leurs. Pour les Turcs, c'est un moyen de garder un contrôle sur des minorités groupées sachant que le pouvoir juridique est exercé par les chefs religieux : rabbin pour les Juifs, patriarches pour les différents chrétiens … :

> Tous les monastères, et les religions de l'Asie que j'ai nommées, étant en l'obéissance du Grand Turc, disent leurs services au même langage qu'ils font en

[15] Pierre Belon, *op. cit.*, p. 446.
[16] Pierre Belon, *op. cit.*, p. 464.

BDD-A31344
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:55:09 UTC)

> Grèce. Et combien que le souverain de l'*É*glise grecque nommé patriarche, ait son siège en la ville de Constantinople, néanmoins il y en a encore plusieurs autres de même nom et d'égale puissance ès pays où ils président. [17]

Beaucoup de prérogatives sont conférées à ces chefs de communauté qui jouissent ainsi d'une conséquente autonomie. Il n'existe pas de justice universelle et/ou laïque dans l'empire, les *millet* forment donc leurs propres tribunaux et rendent la justice selon les règles de leur communauté. Ils sont responsables de ce qui relève de l'état civil ainsi que du statut de la personne mais aussi du contrôle, ainsi que l'entretien, de certains établissements comme les écoles, les fontaines, les hôpitaux ou les commerces. Ces communautés exercent des professions qui leurs sont souvent spécifiques, notamment pour les Juifs qui sont banquiers ou commerçants comme certains Arméniens, ceci est dû au fait que ces métiers soient mal vus par les musulmans. Les non-musulmans jouissent donc de beaucoup de libertés et avantages mais restent exclus, à de très rares exceptions près, des postes relatifs à la politique, au gouvernement et à la cour.

Dans une époque aussi trouble que le XVI[e] siècle, la figure de l'Ottoman constitue un sujet d'étude particulièrement intéressant aux yeux des voyageurs de ce siècle qui sont soucieux de saisir cette altérité au sens propre comme au sens figuré. On retrouve un esprit catalogueur tout au long de leurs propos, classification qui a pour effet de limiter la perception de l'autre à des critères définis par des esprits occidentaux et chrétiens. La valeur des informations fournies n'en est pas amoindrie puisque certains passages relèvent d'un rigoureux travail ethnologique vis-à-vis de peuples connus pour la grande majorité et qui sont redécouverts par l'expérience que constitue cette nouvelle fonction du savoir qu'est le voyage, tout en gardant à l'esprit les écritures antiques. En effet, le voyageur de l'époque est soucieux de comprendre le monde dans sa totalité puisque la découverte du Nouveau Monde fait naître un sentiment de nécessité d'appropriation du savoir pour maitriser ce nouvel ordre. On note toute l'importance du libre épanouissement de l'individu en mouvement qui relie deux mondes fixes en brouillant la frontière de l'expérience et du savoir traditionnel. Cette volonté de redécouverte est la conséquence du trouble qui frappe l'Occident, au niveau spirituel et religieux car il s'agit bien là d'un conflit à caractère religieux avant tout mais aussi physique à travers l'avancée des Ottomans. Les musulmans ont pris les villes saintes, poussant les voyageurs à appeler les souverains chrétiens en croisade. L'évocation de l'Islam permet aux voyageurs de redécouvrir la foi chrétienne, que ce soit en opposition aux musulmans ou en comparaison avec les chrétiens d'Orient, véritables victimes de cette domination du Grand Turc. La recherche se couple à la religion pour former un tout ayant comme finalité de servir Dieu. On note cependant dans les écrits une forme d'admiration pour la foi musulmane qui rassemble autant de croyants sur un territoire aussi vaste. Malgré l'aspect sensible de la question religieuse et la nécessité de défendre la chrétienté pour ces voyageurs à travers un discours violent et tranché, nous discernons des approches nouvelles et pertinentes concernant la foi. Il arrive même que les musulmans apparaissent comme des âmes qu'il faut convertir et chez qui tout n'est donc pas fondamentalement mauvais. Ajoutons à cela la tolérance

[17] Pierre Belon, *op. cit.*, p. 134.

BDD-A31344
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:55:09 UTC)

dont font preuve les Ottomans qui constitue une toute autre approche de l'altérité et une alternative de cohabitation entre les différentes religions, ce qui contraste avec les tragiques évènements auxquels fait face la chrétienté. Enfin, la question de la gestion de l'Empire Ottoman est intéressante car c'est l'un des aspects qui surprend et fascine le plus les écrivains étudiés tant elle fait l'objet de louanges récurrentes. Nous avons pu constater l'ordre qui régnait dans ce vaste territoire, véritable machinerie qui renforce ce mythe du Turc que rien ne semble pouvoir arrêter. Ce véritable processus de construction d'une altérité nous pousse à envisager ces voyageurs comme les premiers orientalistes confronté à un Orient alors à son apogée et avec qui François Ier est allié. Cette situation rend compte de la complexité de la perception de l'altérité ottomane, allié infidèle dont le royaume de France dépend face à Charles Quint et qui ne peut constituer une figure totalement ennemie. Pour bien saisir la postérité de ces récits de voyage, il suffit de se rendre compte que les fictions des XVI^{e} et XVII^{e} siècles ont puisé dans cette matière historique dont la subjectivité apparente est accentuée par les choix idéologiques et esthétiques des écrivains qui s'en sont inspirés.

Bibliographie

Textes de référence

Busbecq Ogier Ghislain, 1646. *Ambassades et voyages en Turquie et Amasie de Mr Busbequius.* Paris : éd. P. David.

Belon Pierre, 2001. *Les observations de Pierre Belon du Mans de plusieurs singularités et choses mémorables trouvées en Grèce, Turquie, Judée, Égypte, Arabie et autres pays étranges*. Paris : G. Corrozet, 1553 - *Voyage au Levant,* éd. A. Merle, Paris, Chandeigne.

Maurand Jérome, 1901. *Itinéraire de Jérôme Maurand d'Antibes à Constantinople (1544).* Texte italien publié pour la première fois avec une introduction et une traduction par Léon Dorez. Paris : E. Leroux.

Nicolay Nicolas de, 1989. *Les Quatre premiers livres des navigations et pérégrinations en la Turquie…*, Anvers, G. Silvius, 1576 – *Dans l'empire de Soliman le Magnifique.* Paris : éd. M.-Ch. Gomez-Géraud & S. Yérasimos, C.N.R.S.

Palerne Jean, 1991. *Peregrinations du Sr. Jean Palerne, Foresien secretaire de François de Valois, duc d'Anjou et d'Alençon […] avec la manière de vivre des Mores et Turcs et de leur religion […] et adjousté d'un petit dictionnaire […]*, Lyon, Jean Pillehotte, 1606 - *D'Alexandrie à Istanbul, Pérégrinations dans l'empire ottoman*, *1581-1583*, présenté par Yvelise Bernard. Paris : L'Harmattan.

thevet André, 1575. *Cosmographie Universelle*. Paris : Pierre L'Huillier et Guillaume Chaudière.

Ouvrages critiques

Atkinson Geoffroy, 1935. *Les nouveaux horizons de la Renaissance française*. Paris : Droz.

Bernard Yvelise, 1982. *L'Orient du XVIe siècle: Une société musulmane florissante*. Paris : L'Harmattan.

Barbero Alessandro, 2014. *Le divan d'Istanbul. Brève histoire de l'Empire ottoman*. Paris : Payot & Rivages.

Bray René, 1961. *La formation de la doctrine classique en France.* Paris : Nizet.

Chupeau Jacques, 1977. *Les récits de voyage aux lisières du roman* dans *Le roman au XVII^{e} siècle.* Paris : *Revue d'Histoire Littéraire de la France*.

Clot Alexandre, 1983. *Soliman le magnifique*. Paris : Fayard.

BDD-A31344
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:55:09 UTC)

Duteil Jean-Pierre, 2007. *Les littératures de voyage : la découverte du monde, XIVe - XVe - XVIe siècles*. Paris : Quae.

Grosrichard Alain, 1979. *Structure du sérail. La fiction du despotisme oriental dans l'occident*. Paris : Seuil.

Hitzel Frédéric, 2001. *L'Empire Ottoman*. Paris : Les Belles Lettres.

Jorga Nicolae, 1928. *Les voyageurs français dans l'Orient européen*. Paris : Boivin & Cie.

Lestringant Frank, 1985. « Guillaume Postel et l'obsession turque ». In : *Actes du colloque Guillaume Postel 1581-1981*. Paris : Guy Trédaniel-Éditions de la Maisnie.

Lestringant Frank, 1993. Écrire le monde à la Renaissance, Quinze études sur Rabelais, Postel, Bodin et la littérature géographique. Caen : Paradigme.

Lestringant Frank, 1991. *L'atelier du cosmographe : ou l'image du monde à la Renaissance*. Paris : Albin Michel.

Lévi-Strauss Claude, 1962. *La Pensée sauvage*. Paris : Plon.

Mantran Robert, 1974. *Histoire de l'empire ottoman*. Paris : Presses Universitaires de France.

Mantran Robert, 1965. *La vie quotidienne à Istanbul au temps de Soliman Le Magnifique et de ses successeurs*. Paris : Hachette.

Ortayli Ilber, 1987. «Türkler Hakkında Yazılmış Seyahatnameler» [Les récits de voyage relatifs aux Turcs], *Uluslar arası Seyahatnamelerde* Türk *ve Batı Sempozyumu*. Eskişehir : Belgeler.

Rouillard Clarence Dana, 1938. *The Turk in French history, thought and literature*. Paris: Boivin.

Said Edouard Wadie, 2005. *L'Orientalisme. L'orient créé par l'Occident*. Paris : Éditions du Seuil.

Tinguely Frédéric, 2000. Écritures du Levant à la Renaissance. Enquête sur les voyageurs français dans l'*empire de Soliman le magnifique.* Genève : Droz.

Tinguely Frédéric, 2014. *Le voyageur aux mille tours. Les ruses de l'écriture du monde à la Renaissance*. Paris : Champion.

Wölfzettel Friedrich, 1996. *Le discours du voyageur. Le récit de voyage en France. Du Moyen-Âge au XVIIIe siècle*. Paris : Presses Universitaires de France.

Yérasimos Stéphane, 1991. *Les voyageurs dans l'Empire Ottoman (XIVe-XVIe siècles). Bibliographie, itinéraires et inventaires des lieux habités*. Ankara : Imprimerie de la Société turque d'histoire.

***2000. *L'autre au XVIIe siècle*, Actes du colloque de Miami 23-25 avril 1998. Tübingen : *Papers on French Seventeenth Century Literature*.

*** 1992. *Soliman le Magnifique et son temps : Actes du colloque de Paris, Galeries Nationales du Grand Palais,* 7-10 mars 1990*,* Gilles Veinstein (dir.). Paris : La Documentation Française.

Sitographie

bodin Jean, 1577. *Les six livres de la République.* Paris : Jacques du Puys. (Ouvrage disponible sur le catalogue en ligne de la Bibliothèque nationale de France www. bnf.fr)

Belleforest François de, 1575. *Cosmographie universelle de tout le monde.* Paris : Chesneau et Sonnius. (Ouvrage disponible sur le catalogue en ligne de la Bibliothèque nationale de France www. bnf.fr)

Postel Guillaume, 1560. *De la République des Turcs et là où l'occasion s'offrera des mœurs et loys de tous Muhamedistes.* Poitier : Imprimerie de Eguilbert de Marnef. (Ouvrage disponible sur le catalogue en ligne de la Bibliothèque nationale de France www. bnf.fr)

Thévet André, *1584. Les vrais pourtraits et vies des hommes illustres grecz, latins et payens*. Paris : Vesve Kervert et Guillaume Chaudière. (Ouvrage disponible sur le catalogue en ligne de la Bibliothèque nationale de France www. bnf.fr)

BDD-A31344
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:55:09 UTC)